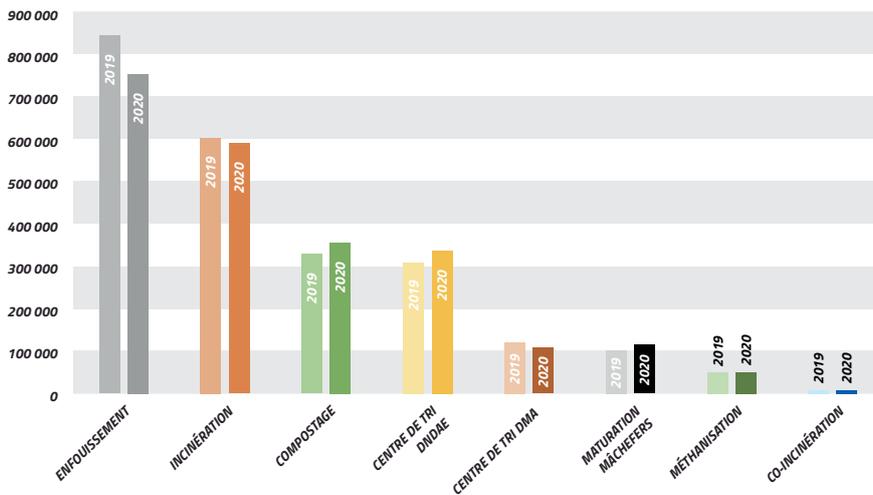


En 2020, 2 334 741 tonnes de déchets ont été triées/traitées sur les Installations de Traitement d'Ordures Ménagères (ITOM) et les centres de tri de Déchets d'Activités Économiques (DAE). Cela représente une légère diminution par rapport au tonnage trié/traité en 2019 (2 399 385 tonnes).

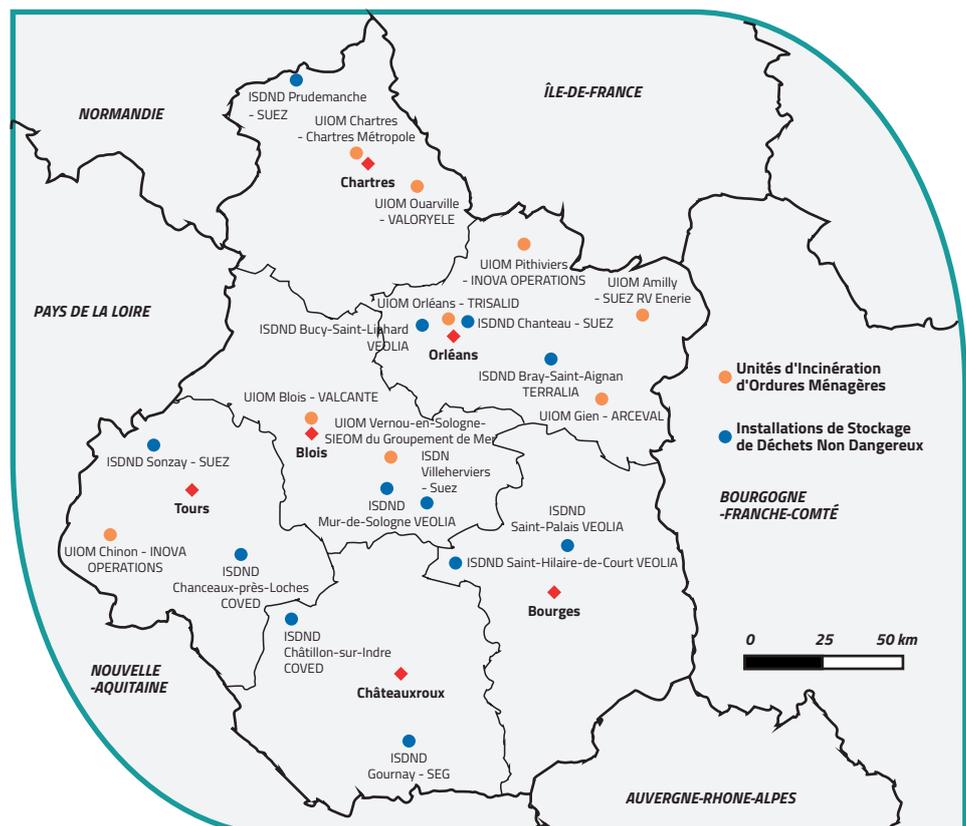
Quantité de déchets traités/triés (tonne entrante) par typologie d'installation

Quantité de déchets traités/triés par typologie d'installation

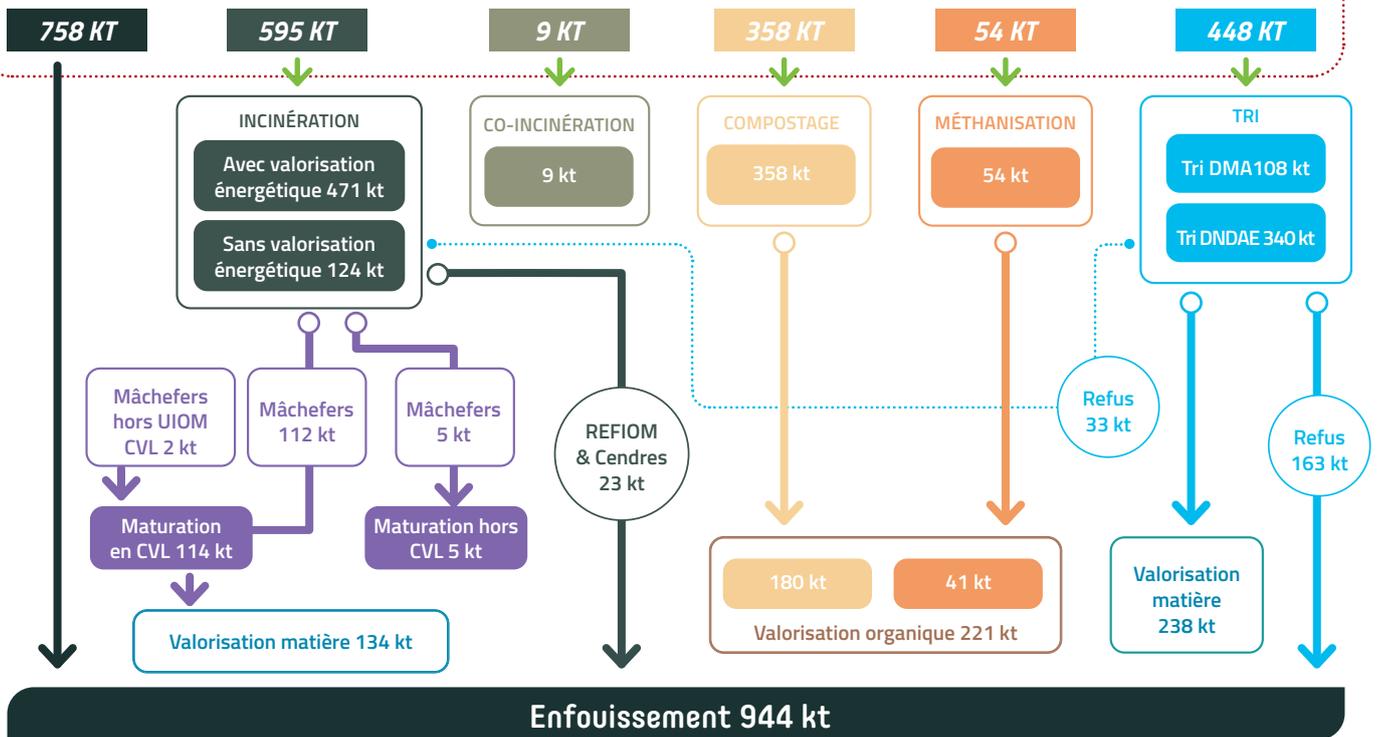


Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux et Unités d'Incinération d'Ordures Ménagères en 2020

Les deux typologies d'installations qui traitent les quantités les plus importantes de déchets sont les Installations de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND) et les Unités d'Incinération d'Ordures Ménagères (UIOM). La région Centre-Val de Loire comptait, en 2020, 12 ISDND en activité et 9 UIOM sur lesquelles ont été respectivement enfouies et incinérées 758 189 tonnes et 594 752 tonnes de déchets.



Total entrant dans les ITOM en région Centre-Val de Loire en 2020 : 2 336 kt



L'un des principaux objectifs de ces missions d'enquête et d'analyse des données est de pouvoir confronter les indicateurs et objectifs du Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) en Val de Loire. Parmi ces objectifs, deux sont relatifs au traitement des DMA :



OBJECTIF ATTEINT

Orienter, dès 2020, 100 % des mâchefers valorisables issus de l'incinération des déchets vers des filières de valorisation (dans les conditions prévues par la réglementation).



OBJECTIF NON ATTEINT

Réduire de 30 % les quantités de déchets non dangereux non inertes admis en installations de stockage de déchets non dangereux non inertes (DNDNI) en 2020 par rapport à 2010, puis de 50 % en 2025.

DNDNI ENFOUIS
en Centre-Val de Loire et objectif SRADDET

